

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

**BUREAUX**  
**ROUBAIX** - 65-71, Grande-Rue. Tél. 277.52, 277.53 et 277.54.  
**TOURCOING** - 22, rue Carnot. Tél. 27.  
**LILLE** - 1, rue Faidherbe. Tél. 832.21.  
**PARIS** - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provençales. 17.24.  
**MOUScron** - 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

**ANCIENS DIRECTEURS**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

**RESTAURANT TERMINUS NORD**  
 — PARIS —  
 face gare du Nord

Prix fixe : 12.50 et 18.50 et à la carte

Salons pour banquets et réceptions

## BILLET PARISIEN

### La Chambre aux prises avec la surenchère électorale

PARIS, 30 DÉCEMBRE (Minuit).  
 La Chambre qui devait discuter vendredi soir en séance publique le budget de 1939, de retour du Sénat, n'a pu s'atteler à cette tâche, sa commission des finances n'ayant pas terminé elle-même l'examen des textes. Ce n'est donc que samedi matin que la Chambre en prendra connaissance. Dans la journée, les deux assemblées auront à se mettre d'accord sur les postes litigieux qui entraîneront plusieurs « navettes ». Il est probable que le décret de clôture ne sera pas lu avant une heure avancée de la nuit, la pendule du Palais-Bourbon et du Luxembourg devant être symboliquement arrêtée à minuit.

Mettant à profit le répit dont elle jouissait avant d'être saisie de nouveau des textes budgétaires, la Chambre, tout en expédiant le collectif de décembre, a consacré sa séance de vendredi matin à plusieurs débats politiques. La retraite du vieux travailleur à laquelle tout le monde est favorable, mais qui ne peut être réalisée que dans la mesure des possibilités budgétaires, a donné lieu tout d'abord à un vote de principe.

Avec la proposition d'amnistie et de réintégration en faveur des fonctionnaires frappés de sanctions à la suite de la grève du 30 novembre, la Chambre allait se retrouver sur le terrain de la politique électorale. Le texte proposé par les socialistes fut renvoyé à la commission, à la demande de M. Marchandeau, représentant le gouvernement. Cette décision, prise en vertu du règlement, provoqua des protestations et une demande de suspension de séance. Par 304 voix contre 298, la Chambre décida de ne pas suspendre la séance. Le gouvernement obtenait donc gain de cause.

La séance devint houleuse lorsque l'assemblée eut à se prononcer sur la proposition de loi accordant l'amnistie aux engagés volontaires en Espagne. Ce thème de surenchère démagogique déclencha les partis extrémistes contre la droite, qui faisait observer que s'il eût fallu, en septembre dernier, mobiliser toute l'armée française, la valeur de deux divisions eût fait défaut, vingt à trente mille hommes étant partis pour l'Espagne. Tout en faisant ces observations, les députés modérés ne se refusant d'ailleurs pas à ce que des mesures de grâce soient prises.

Mais l'extrême-gauche, et avec elle toute une partie de la Chambre, avait son siège fait; il fallait tenir les promesses faites aux militants et prises devant le corps électoral. La proposition fut donc adoptée, le gouvernement ayant manifesté, par son silence, une attitude de complète neutralité.

René ROUSSEAU

**Un équipage anglais est arrêté par la police japonaise**

Tokio, 30 décembre. — La police militaire japonaise a arrêté le capitaine, deux officiers anglais et quarante-trois matelots chinois du vapeur anglais « Hannab-Moller », de Changhaï, surpris pour la seconde fois dans une zone maritime nipponne interdite.

**MARYSE HILSZ n'a pas battu le record du monde de distance en ligne droite**

Elle ferait aujourd'hui une nouvelle tentative

Port-Étienne, 30 décembre. — L'aviatrice Maryse Hilsz a échoué dans sa tentative de record; une panne d'essence l'a contrainte à atterrir à Port-Étienne, vendredi matin; elle a repris son vol pour Dakar, où elle est arrivée à 11 h. 50.

Le défilé pour l'obtention de la prime de 100.000 francs allouée par le ministère de l'Air à l'aviateur français qui battra le record du monde de distance en ligne droite pour « avions légers 9 litres » expira samedi soir.

Il entrerait, en conséquence, dans les intentions de Maryse Hilsz de tenter de nouveau sa chance sur le chemin du retour.

Le record à battre est détenu par les aviateurs russes Gonssarov et Glebov avec 3.318 km. 198.

**L'ouvrier allemand pourra désormais travailler quatorze heures par jour !**

Berlin, 30 décembre. — Des dérogations concernant la durée maximum de travail seront admises en Allemagne pour toutes les « tâches importantes intéressant la politique de l'Etat ». La seule restriction, c'est que la durée du repos ininterrompu imparti aux ouvriers chaque jour ne devra jamais être inférieure à dix heures.

Cette stipulation permet ainsi théoriquement d'étendre jusqu'à 14 heures la durée de la journée de travail dans certains cas.

Les instructions données par le ministre du Travail aux offices de surveillance prévoient, en outre, des dérogations, pour les tâches importantes de l'Etat, aux jours de fêtes et aux dimanches.

**Les funérailles de M. Vandervelde chef du parti socialiste belge**

Bruxelles, 30 décembre. — Le parti socialiste belge a fait, vendredi, à son chef, de solennelles funérailles.

A midi, le défilé de la foule devant le cercueil s'arrêta. Seuls restent auprès de la dépouille mortelle, Mme Vandervelde, les ministres socialistes entourant M. Spaak, M. de Broeckere, les amis intimes du défunt, les principaux leaders des organisations socialistes et quelques personnalités belges et étrangères.

Vers une heure, sont introduits les représentants du Roi et de la reine Elisabeth, notamment le général Six et un officier d'ordonnance.

**Les allocations de chômage**

La Chambre adopte ensuite la proposition de résolution de M. Langumier, tendant à inviter le gouvernement à procéder dans le plus bref délai au relèvement des allocations de chômage et du plafond des ressources familiales pour les mettre en concordance avec le coût de la vie.

Le gouvernement d'empêcher a demandé au gouvernement d'empêcher les expulsions de chômeurs.

**Les faits de grève**

La Chambre aborde la discussion immédiate de la proposition de loi de M. Gounou, tendant à modifier et à interpréter l'article 10 du décret du 30 octobre 1935, modifiant divers articles du Code de procédure civile.

La proposition de loi est adoptée.

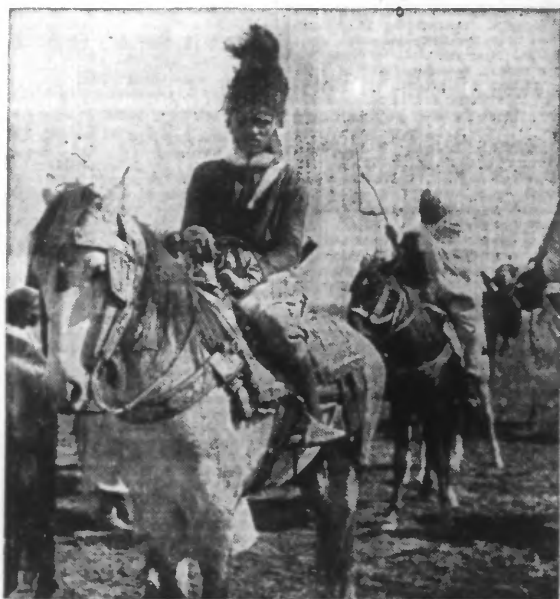
**ANNIVERSAIRE**

L'aviateur américain qui accomplit le premier vol de 57 secondes il y a trente ans, a célébré cet anniversaire à Dayton (Ohio), en présence de nombreuses personnalités.

## LES REVENDICATIONS ITALIENNES

**M. Chamberlain recommanderait à M. Mussolini de faire preuve de modération dans ses rapports avec la France**

M. DALADIER QUITTERA PARIS DIMANCHE MATIN



UN CHEF INDIGÈNE DU SUD TUNISIEN EN TENUE D'APPARAT. (Ph. N.Y.T.)



Malgré la situation tendue qui existe entre les deux pays, les douaniers français et italiens entretiennent des relations cordiales à la frontière. (Ph. Saffra.)

Dans les milieux anglais généralement bien informés, on laisse entendre que M. Chamberlain, au cours de sa visite à Rome, recommandera la modération à M. Mussolini, dans les rapports franco-italiens.

Le problème qui fera sans doute l'objet de la plus grande partie des entretiens sera le conflit espagnol, que le premier ministre désire voir se terminer rapidement avec la coopération de l'Italie.

D'autre part, on annonce que M. Daladier quittera Paris dimanche matin, à 10 h., par le train, et arrivera à Toulouse à 21 h. 30. Il s'embarquera immédiatement à bord du « Foch ». Son arrivée est prévue pour lundi matin à 7 h. 30, à Ajaccio, où il séjournera deux heures.

Le président du Conseil réembarquera vers 10 h. à bord du « Foch » pour se rendre à Bastia, où son arrivée est prévue pour 14 h. 30.

Il quittera Bastia vers la fin de l'après-midi pour Bizerte, où il arrivera le 3 au matin.

Enfin, signalons que le bataillon de marche sénégalais s'embarquera samedi matin à Marseille sur les paquebots « Sphinx » et « Chantilly », à destination de la côte française des Somalis.

Des détachements de troupes de la garnison avec musique, lui rendront les honneurs. Le bataillon défilera devant les autorités civiles et militaires à 8 h., quai de la Pinède, puis il sera passé en revue par le général Oiry.

**LA CHAMBRE A VOTÉ une proposition de résolution en faveur de la retraite des vieux travailleurs et l'amnistie pour les « insoumis » de septembre qui combattaient en Espagne**

Le projet de budget étant revenu trop tard du Sénat, la « navette » commencera samedi

Vendredi matin, dès l'ouverture de la séance, à 9 h. 35, la Chambre adopte deux projets de résolution portant règlement définitif des comptes de la Chambre des députés pour l'exercice 1937 et portant fixation des dépenses de la Chambre pour l'exercice 1939, puis poursuit la discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1938 au titre du budget général et des budgets annexes et approbation de décrets pris en application de l'article 43 de la loi du 30 avril 1921.

La Chambre adopte les articles et l'ensemble du projet de loi.

Le gouvernement demande la discussion immédiate de la proposition de loi adoptée par le Sénat tendant à modifier et à interpréter l'article 10 du décret du 30 octobre 1935, modifiant divers articles du Code de procédure civile.

La proposition de loi est adoptée.

**Une proposition de résolution en faveur de la retraite des vieux travailleurs est votée à l'unanimité**

La Chambre aborde ensuite la discussion de la proposition de résolution de M. Capron et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le gouvernement à faire voter une loi instituant la retraite des vieux travailleurs des villes et des champs.

M. Capron, communiste (Seine), parlant du coût de la vie, qui n'a fait qu'augmenter depuis plusieurs années, M. de Mousnier l'interrompt :

« Vous faites le procès du « Front populaire » (Appl. droite, centre dr.). M. Parmentier (Nord) déclare que, sur tous les bancs de l'assemblée, on est d'accord pour donner aux vieux travailleurs une retraite mais quelque chose a déjà été fait; on trouve dans l'arsenal législatif des textes qui, en font foi. M. de Ramel a, l'un des premiers, réclamé cette retraite, et des vieux travailleurs de certaines professions touchent déjà une retraite ».

M. Pomaret, ministre du Travail, déclare que les services des ministères du Travail et des Finances ont déjà étudié très sérieusement le texte de la Commission du travail.

« La retraite des vieux travailleurs, ajoute-t-il, doit être considérée comme un prélèvement raisonnable sur une production accrue. Le gouvernement est favorable au vote de la proposition de résolution. »

**Les glaces de la mer du Nord qui le bloquaient, l'équipage du cargo anglais « Hawley » doubla une large inscription réclamant de l'eau douce. Un avion allemand est venu à son secours.** (Ph. Keystone.)

## Une grande œuvre stratégique et commerciale de la Belgique



L'ÉCLUSE DE HERENTHALS, une des six que comporte le canal Albert-I<sup>er</sup>, qui relie la Meuse à l'Escaut, en passant par Visé, et qui sera inauguré au mois de juin par le roi Léopold. (Ph. Trampus.)

## L'Iran rompt les relations diplomatiques avec la France

...à la suite de plaisanteries publiées par des journaux parisiens

Paris, 30 décembre. — Le gouvernement iranien a pris l'initiative de rompre les relations diplomatiques avec la France.

La rupture a été notifiée, jeudi, au gouvernement français par l'intermédiaire du ministre de France à Téhéran.

De son côté, M. Sepah Bod, ministre de l'Iran à Paris, s'est rendu vendredi matin au ministère des Affaires étrangères pour indiquer les raisons ayant amené cette rupture.

Il y a deux ans environ, le ministre d'Iran avait fait une démarche de protestation au Quai d'Orsay à propos d'un écho paru dans une revue contenant un jeu de mots qui mettait en cause le shah de l'Iran et qui avait été fort mal pris au palais impérial de Téhéran.

Les raisons invoquées pour justifier la rupture sont, cette fois-ci, du même ordre, un certain nombre d'articles de presse publiés récemment ayant été fort mal accueillis à Téhéran.

Le ministre des Affaires étrangères a d'ailleurs communiqué la note suivante : « La publication dans les numéros du « Petit Parisien » et d'« Excelsior » en date du 2 décembre de comptes rendus relatifs à l'exposition féline, ainsi que d'un jeu de mots du journal humoristique « L'Œil à Moelle » a déclenché, à Téhéran, une violente campagne de presse contre la France. Le ministre de

France a été chargé de fournir aux autorités iraniennes toutes les explications de nature à dissiper le malentendu que la publication de ces articles avait pu provoquer dans les milieux de la Cour.

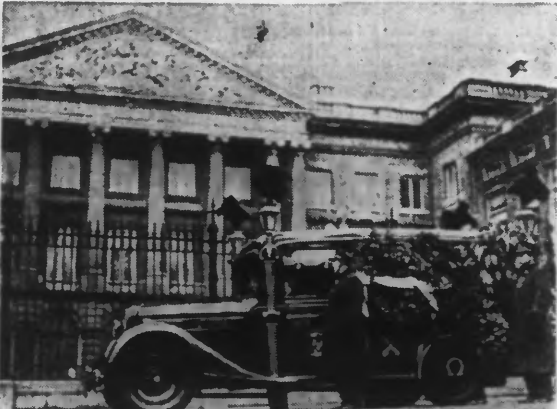
Le gouvernement iranien n'en a pas moins décliné brusquement, le 28 décembre, de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement français.

On espère encore à Paris que la rupture ne deviendra pas effective par le retrait des représentations diplomatiques que les deux pays entretiennent à Paris et à Téhéran.

En effet, depuis près de trois siècles, la France et l'Iran entretiennent des relations d'amitié et d'échanges culturels très étroites. Les personnalités les plus éminentes de l'ancienne Perse et de l'Iran ont fait leurs études en France et se sont montrés, de tout temps, frères des affinités intellectuelles qui les attachent à notre pays. De plus, on a suivi avec intérêt et sympathie en France, l'essor prodigieux pris par le pays sous le règne de Réza Chah, qui l'a fait renaitre à l'indépendance.

On considérerait comme extrêmement regrettable à Paris, que les relations entre la France et l'Iran fussent compromises par suite d'un malentendu dû à la mauvaise interprétation d'un assemblage de mots fait sans malveillance.

## Les funérailles de M. Vandervelde chef du parti socialiste belge



Le corps de M. EMILE VANDERVELDE a été transféré jeudi matin du domicile mortuaire à la Maison du peuple. En passant d'avant le Parlement, où le défunt siégeait depuis de nombreuses années, le cortège s'est arrêté une minute. (Ph. France-Press.)

Bruxelles, 30 décembre. — Le parti socialiste belge a fait, vendredi, à son chef, de solennelles funérailles.

A midi, le défilé de la foule devant le cercueil s'arrêta. Seuls restent auprès de la dépouille mortelle, Mme Vandervelde, les ministres socialistes entourant M. Spaak, M. de Broeckere, les amis intimes du défunt, les principaux leaders des organisations socialistes et quelques personnalités belges et étrangères.

Vers une heure, sont introduits les représentants du Roi et de la reine Elisabeth, notamment le général Six et un officier d'ordonnance.

M. Blum, chef du parti socialiste français, qui se trouve près du catafalque, est invité à prendre la parole.

Il dit son chagrin devant le cercueil d'un ami qui lui fut très cher et qui était considéré par les socialistes français comme un frère et un maître.

« Ceux-ci, déclare M. Léon Blum, n'oublieront jamais son nom, ni son amitié, ni son exemple ».

Après cette allocution, un quatuor musical exécute un interlude de Gounonow, puis, M. de Broeckere au nom des socialistes belges, prend la parole.

(Lire la suite page 2.)

## A sa sortie du port de Gibraltar, un destroyer gouvernemental espagnol est mis hors de combat par les forces navales nationalistes

Il s'est échoué sur la côte britannique et il est désormais occupé par des soldats anglais

Gibraltar, 30 décembre. — Le destroyer gouvernemental « José-Luis-Diez » a été fortement endommagé par les obus nationalistes.

La salle des machines a été principalement touchée.

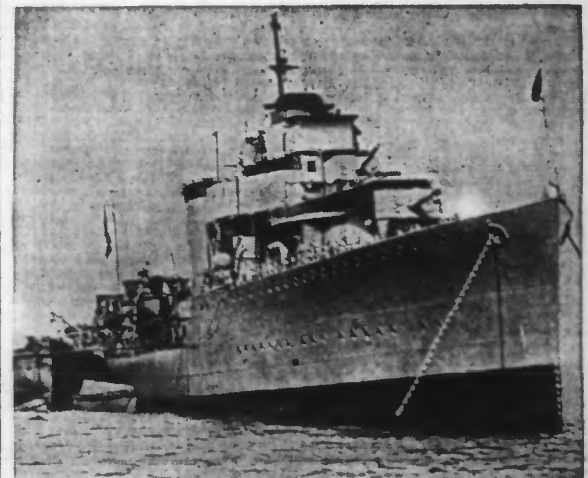
Le destroyer s'est échoué à minuit 45, peu après avoir quitté Gibraltar, à une cinquantaine de mètres seulement de la côte, devant les tirs convergents des batteries nationalistes de Ceuta et des divers bâtiments, notamment le « Canarias », qui guettaient sa sortie de la rade.

Sept membres de l'équipage ont été tués et onze blessés.

Le contre-torpilleur français « Basque » et le contre-torpilleur britannique « Vanoc » se sont portés au secours du « José-Luis-Diez » et ont facilité, grâce à leurs projecteurs, le transport des blessés vers Gibraltar, où le navire gouvernemental sera sous peu interné.

Le destroyer, en effet, s'est échoué en territoire britannique, et une garde armée de soldats anglais est montée à bord.

(Lire la suite page 2.)



Le « José-Luis-Diez » (Ph. France-Press.)